



## COMMUNE DE BOFFLENS

CONSEIL  
GENERAL

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU  
12 décembre 2022

### BOFFLENS

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Assermentations s'il y a lieu
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 13.06.2021
4. Préavis municipal n°05/2022 relatif au budget 2023
5. Préavis municipal n°06/2022 relatif à l'amélioration de l'éclairage public
6. Préavis municipal n°07/2022 relatif à la réfection de la fontaine « Sur Chaumy »
7. Communications de la Municipalité
8. Divers et propositions individuelles

Philippe Monnard, président du Conseil, ouvre la séance à 20:01.

#### 1. **Appel**

Le quorum est atteint. Il y a 34 présents, 1 absent et 6 personnes se sont excusées.

Le président, Philippe Monnard, lit la démission de Catherine Blaser.

#### 2. **Assermentations s'il y a lieu.**

Trois personnes se font assermenter :

Yves Sordet

André Edouard Peillonex

Jean-Jacques Wenger

#### 3. **Acceptation du procès-verbal de la séance du 13.06.2022**

Le procès-verbal est accepté.

#### **4. Préavis municipal n°05/2022 relatif au budget 2023**

Philippe Monnard, président, passe la parole à la Municipalité qui n'a rien à ajouter au préavis municipal n°05/2022.

Philippe Monnard, président, passe la parole à Danièle Roussy, rapporteur de la Commission de Gestion et Finance. Elle lit le rapport de la Commission et propose au Conseil d'accepter le préavis municipal n°05/2022.

Le président passe la parole au Conseil.

Bernard Roellinger demande des spécifications en ce qui concerne les honoraires de pré-études pour le réaménagement de la dépendance du collègue.

Laurence Mégroz, municipale, explique qu'il s'agit des honoraires pour un avant-projet qui étudiera les possibles futures utilisations de la dépendance.

Bernard Roellinger demande des spécifications sur les 30.000,- budgétisés pour le nouveau réservoir.

Lucas Wettstein, municipal, explique qu'il s'agit d'un budget qui couvrira les frais jusqu'à la mise à l'enquête, que la commune d'Agiez et de Bofflens soutiennent le projet, que les pourparlers avec la commune d'Arnex sont encore en cours.

La parole n'étant plus demandée, Philippe Monnard, président, soumet le préavis municipal n°05/2021. Le Conseil accepte à l'unanimité.

#### **5. Préavis municipal n°06/2022 relatif à l'amélioration de l'éclairage public**

Philippe Monnard, président, passe la parole à la Municipalité. Lucas Wettstein, municipal, prend la parole. Il présente le projet qui comprend un état des lieux et une amélioration de l'éclairage. Il soulève entre autres l'implémentation d'un éclairage LED avec gestion de la luminosité. Ceci aura des avantages sur le plan écologique et économique et améliorera le confort pour les riverains.

Philippe Monnard, président, passe la parole à Danièle Roussy, rapporteur de la Commission de Gestion et Finance. Elle lit le rapport de la Commission et propose au Conseil d'accepter le préavis municipal n°06/2022.

Le président passe la parole au Conseil.

Pierre Alain Fiechter affirme être surpris par le coût total de 57.000,-CHF. Il soulève que l'éclairage a déjà été amélioré avec des lampes de faible consommation, que le coût de l'éclairage avoisine par année les 2700,-CHF. Un investissement de 57.000,-CHF ne peut être présenté comme une tentative de faire des économies. Qui plus est, le prix du contrôle lui semble exorbitant. Plusieurs éléments de l'éclairage sont récents et n'ont pas besoin d'être contrôlés. En ce qui concerne le tableau de distribution, il soulève qu'il a fait une offre meilleur marché. Certes, il affirme qu'il a eu un peu de retard pour effectuer les travaux.

En dernier lieu, il aborde la gestion à distance qui est peu efficace et peu économique. Il rappelle finalement que le changement du transformateur est impératif pour faire de réelles économies.

Eric Monnier soulève également que l'offre est assez élevée. N'y a-t-il pas d'autres réponses à l'appel d'offres?

Lucas Wettstein, municipal, affirme que le devis est un devis maximum.

Bernard Roellinger demande à combien se chiffrerait l'économie ? Il existe des led avec des capteurs. Serait-ce une meilleure solution qui répond aux besoins économiques et écologiques?

Lucas Wettstein, municipal, l'estime à 1000,-CHF par année.

Romain Lachat demande si la nuit les éclairages seront 100% éteints ou si la luminosité sera simplement diminuée ?

Corine Barbay affirme qu'à Oulens il y a des luminaires équipés d'un dispositif qui s'allume quand une voiture passe.

Christophe Mégroz soulève qu'il y a peut-être des subventions. Lucas Wettstein affirme que ces points sont encore en étude.

La parole n'étant plus demandée, Philippe Monnard, président, soumet le préavis municipal n°06/2022.

13 personnes acceptent le préavis. 12 personnes s'opposent et 10 s'abstiennent du vote.

## **6. Préavis municipal n°07/2022**

Philippe Monnard, président, passe la parole à la Municipalité. Bastien Brandt, municipal, prend la parole. Il affirme que la Municipalité souhaite remettre la fontaine sur Chaumy en fonction. Il spécifie les travaux qui vont avoir lieu.

Philippe Monnard, président, passe la parole à Danièle Roussy, rapporteur de la Commission de Gestion et Finance. Elle lit le rapport de la Commission. Elle propose au Conseil d'accepter le préavis municipal n°07/2022.

Le Président passe la parole au Conseil.

Bernard Roellinger souhaite connaître la surface de l'encadrement des fontaines.  
Bastien Brandt, municipal, dit que la surface de l'encadrement reste identique.

Michael Noble demande si l'utilisation de joints en ciment est, vu la présence des arbres à proximité, la solution idéale.

Bastien Brandt affirme que l'artisan en question n'y voit pas de mal.

La parole n'étant plus demandée, Philippe Monnard, Président, soumet le préavis municipal n°07/2022. Le préavis est accepté avec 4 abstentions.

## **10. Communications de la Municipalité**

Muriel Vuagniaux, municipale, soulève que la démission de Catherine Blaser signifie le besoin d'élire un nouveau suppléant pour la commission de l'ASCOBAYANO. Jean-Luc Brandt propose Fabienne Pellegrini qui est élue à l'unanimité.

Elle apporte des précisions sur la présence du poste mobile de la gendarmerie.

Laurence Megroz, municipale, fait le point sur le projet de la déchetterie qui sera à proximité des molok dans le local des pompiers. Elle présente les différents postes et les horaires d'ouverture qui seront encore à définir.

Bastien Brandt, municipal, remercie ceux et celles qui ont participé au coup de balai.

Lucas Wettstein, municipal, annonce que des informations seront distribuées en matière de ce qu'il faut faire en cas de pénurie d'électricité.

Nicolas Descombes, syndic, annonce que la place de jeu sera mise en place dans le courant du mois d'avril, que le beamer pour la Grande Salle est commandé. La livraison est retardée. Il remercie les personnes qui ont travaillé pour la commune en 2022.

Pierre Alain Fiechter demande si pour la réfection du réseau d'eau les subventions AF sont tombées.

Lucas Wettstein, municipal, affirme qu'il y a eu des changements de paradigmes. Les sommes n'ont pas encore été définies.

Vincent Monnier demande des nouvelles en ce qui concerne l'arrêt de bus.

Bastien Brandt explique qu'il y a pour l'instant une phase test.

Michael Noble demande s'il est possible d'avoir une balayeuse plus fréquemment sur la route cantonale?

Bastien Brandt explique qu'elle est faite deux fois par an.

Christophe Mégroz affirme qu'il est peut-être opportun de faire un curage de la route après les travaux.

Olivier Pittet demande s'il y a un défibrillateur ? Et si ce n'était pas le cas, est-il envisageable d'en acheter un.

Nicolas Megroz prend note de la demande et soulève qu'il faut aussi alors faire les formations.

La parole n'étant plus demandée, Philippe Monnard, Président, remercie tout un chacun et lève la séance à 21 :22

Président du Conseil  
Ph. Monnard

Secrétaire :  
I. Debruyne